

Eglise de Lamothe et ses abords

● Site Inscrit

Commune(s)

Tournon d'Agenais

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque et historique

Type(s) de site

B Patrimoine bâti protégé isolément

Date(s) de protection

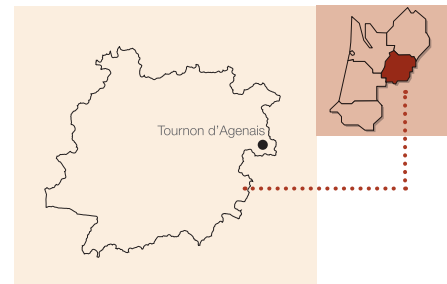
15 mai 1991 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

9,62 ha

Référence(s) SIG

SIN0000358



FICHE

90

Eglise de Lamothe et ses abords

Motivation initiale de la protection

« Jusqu'à la révolution, l'église de Lamothe était une paroisse autonome voisine de la bastide de Tournon, qui peu à peu, par son rayonnement sur la région, prit le pas sur les paroisses alentours.

(...) Aujourd'hui du bourg ancien, il ne reste plus que la petite église romane, restaurée au siècle dernier dans le goût de l'époque. Du cimetière qui se pressait contre l'église, quelques tombes encore bien entretenues en maintiennent l'existence, malgré l'invasion progressive des arbustes et des mauvaises herbes sur les tombes abandonnées.

Nombre de maisons ont disparu. L'église et son cimetière se dressent au milieu des champs et des prairies. (...) Le promeneur ou le visiteur occasionnel est frappé par une impression de paix et de silence. Un peu comme si le temps s'était arrêté, comme si le site voulait jalousement préserver son passé et sa solitude. Architecture et paysage forment une harmonie attachante, chargée de l'histoire souvent obscure du monde rural en ce haut Agenais. Le pittoresque du lieu justifie une inscription au titre des sites. » (Rapport de présentation, non daté, non signé)

Etat actuel du site



Environnement du site :

L'église de Saint-André de Carabaisse ou église de Lamothe est implantée dans les coteaux sud de la vallée du Boudouyssou, en aval de Tournon d'Agenais. C'est le pays de Serres qui se caractérise par une découpe particulière des rebords de plateaux, très alvéolée. Au niveau du site, le plateau s'avance sous la forme de trois pechs, presque parallèles, séparés par d'étroits vallons qui les isolent les uns des autres.

Les pentes les plus abruptes sont couvertes par des boisements spontanés de feuillus (chênaie), le fond de vallée est ouvert (cultures et prairies de fauches). En certains endroits, les affleurements rocheux sont visibles, notamment à la proue du Pech de Lamoulère.

Le périmètre du site exclut le château de Lamothe qui est



implanté au nord de l'église sur un dernier « soubresaut » du coteau. Depuis la butte du château, à l'extérieur du mur d'enceinte, sur le chemin rural, on dispose d'une jolie vue sur le site et son environnement champêtre. A l'ouest de l'église, le hameau de Bénès est hors site excepté un bâtiment.

Description du site :

Le site protège l'église, le versant sud jusqu'au boisement du Pech de Lamoulère, une partie des pentes du versant ouest du plateau d'Ascarreaux, avec les maisons en bord de route, les plantations de fruitiers autour de l'édifice et le lac collinaire au nord.

L'église est implantée sur une sorte de replat légèrement bombé, en amont la confluence de deux vallons, ce qui la place sur une sorte de « piédestal ». Elle domine légèrement



son environnement proche au nord, au sud et à l'est. Edifice médiéval du XII^e siècle, modifié au XV^e, l'église est construite en pierre de taille de calcaire, surmontée d'un clocher-mur percé de quatre baies campanaires sur sa façade occidentale. Un auvent, adossé au mur du clocher protège l'entrée. Des vues lointaines s'ouvrent depuis l'église sur la vallée du Boudouysou au nord-ouest et sur le joli vallon du pech de Lamoulère au sud-est. Le cimetière borde l'église au sud et à l'est, le mur d'enclos (mur de soutènement) a été récemment restauré. Le cimetière présente des tombes plus ou moins anciennes, mais l'aspect général du cimetière est aride et triste (peu planté, un cyprès décapité, peu fleuri et désherbé). On constate la présence de plusieurs souches (abattage d'ifs ou de cyprès). Quatre pruniers sont plantés en pied de mur, à l'extérieur, au sud.

Autour de l'enclos de récentes plantations de fruitiers ont été faites. Il s'agit de joualles. Ainsi, les pruniers sont plantés de façon à laisser entre des rangées d'arbres une bande de terrain destinée à d'autres cultures ; ici de l'orge (organisation traditionnelle des pays de Moyenne Garonne).

A l'ouest, à proximité des habitations du hameau de Bénès, sont cultivés des vergers de jeunes pruniers de même que sur les pentes du pech Lamoulère. A sud de l'église et dans le site, se trouvent une grande parcelle cultivée en maïs et une prairie de fauche. Quelques arbres fruitiers ponctuent les limites séparatives. Une des maisons neuves du hameau de Bénès est en site, elle a été construite depuis 1991. Une croix en pierre est implantée au carrefour des routes de Bénès et Roumany.

Le lac collinaire, qui ne figure pas sur le cadastre datant de la protection, a été aménagé dans la combe séparant le relief du château et celui de l'église (une pièce d'eau rectangulaire

figurait à cet emplacement sur le cadastre napoléonien). Les digues sont élevées et un bâtiment en parpaing a été construit au pied de la digue (station de pompage certainement). Des rives du lac, les vues sont agréables sur le relief de Lamothe coiffé par le château. Les berges sont entretenues (herbe rase), il n'y a pas de ripisylve. On note la présence de plantation de jeunes acacias.

A l'inverse, le long du ruisseau qui coule en bas de pente, au pied du lac, la ripisylve est épaisse et les plantations très présentes. On note peu de co-visibilité entre la chapelle et le château du fait d'un alignement de peupliers d'Italie en bordure ouest du lac et de la ripisylve le long du ruisseau (saules, noisetiers, sureaux, frênes, acacias, cornouillers).

Le long de la route du vallon, au lieu-dit Raulet, les bâtisses anciennes déjà présentes sur le cadastre ancien, sont restaurées et habitées. Elles sont construites en chapelet, le long de la voie. Un magnifique chêne (hors site) est implanté sur le talus à l'entrée de l'une de ses propriétés.

Etat actuel du site :

Le lac collinaire et une maison neuve du hameau de Bénès ont été réalisés après la protection en site.

L'église est en bon état général, sauf certaines menuiseries anciennes abîmées. Le cimetière est désherbé, il ne reste que les souches des arbres qui autrefois l'ombrageaient, il apparaît comme désolé.

La présence de réseaux aériens qui s'interposent dans les vues sur le monument est très gênante. Il semblerait qu'il y ait beaucoup plus de vergers dans le site aujourd'hui qu'au moment de la protection (autour de l'église avec les joualles et sous le Pech de Lamoulère).

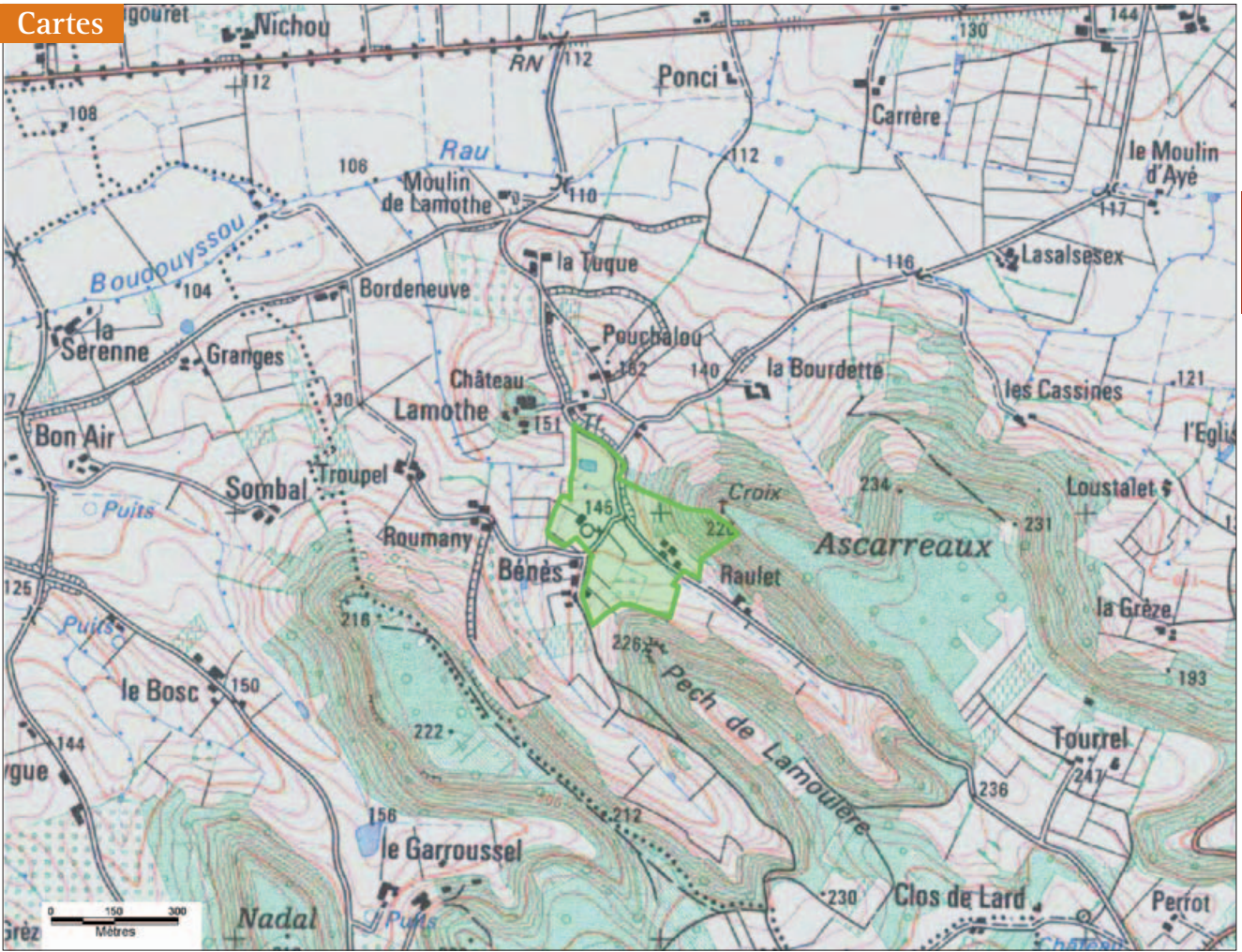
Enjeux et préconisations

Enjeux :

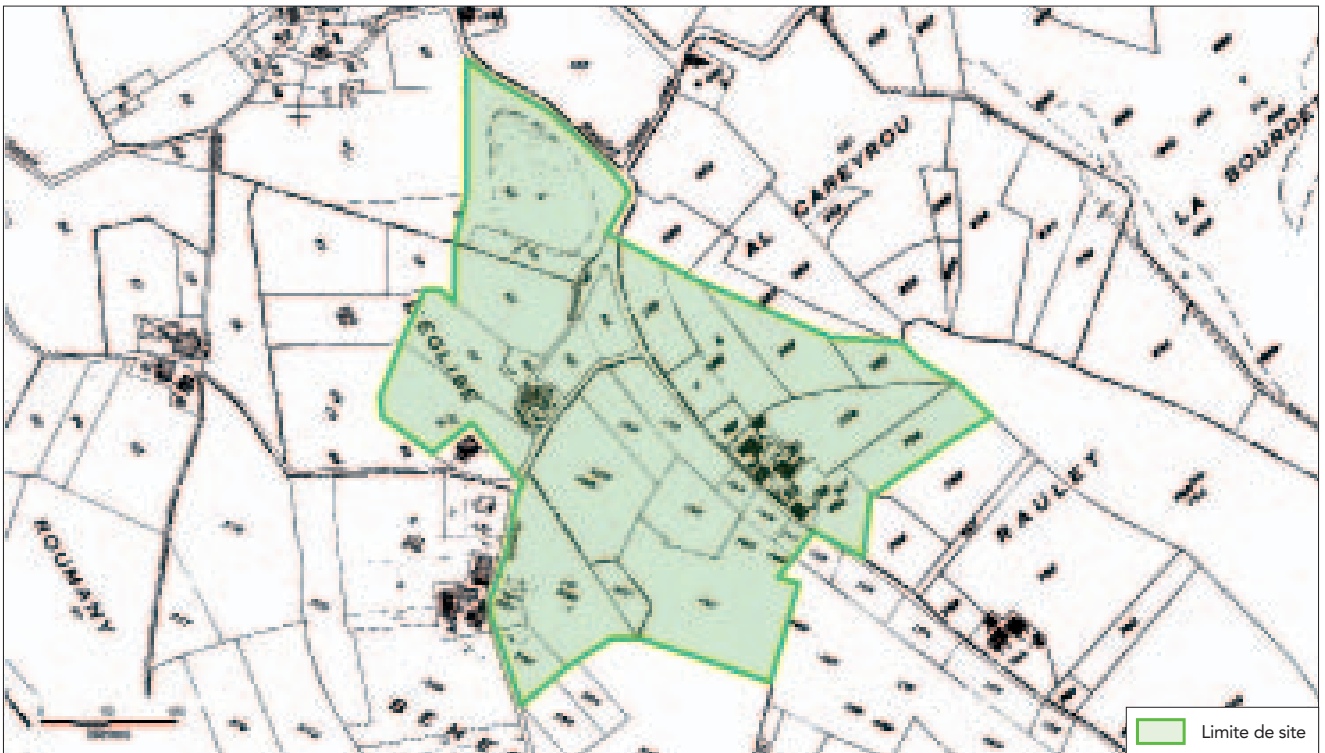
C'est un site charmant, autour d'un bel édifice, implanté dans une topographie riche, environné par un paysage agricole varié, marqué par la présence de vergers de pruniers et de joualles, et des coteaux boisés en toile de fond. Le périmètre n'est pas très étendu mais il constitue un écrin correct. L'enjeu reste d'enfouir les réseaux aériens et de maîtriser les extensions bâties, qu'il s'agisse de maisons ou de bâtiments agricoles, y compris hors site.

Préconisations :

- Améliorer l'aspect du cimetière en replantant quelques cyprès (éventuellement ressemer ou revégétaliser certains espaces). Conserver les tombes et stèles anciennes.
- Prévoir d'enfouir les réseaux aériens très perturbants.
- Préserver le site, mais également son environnement élargi, du mitage. L'enjeu n'est pas de rendre inconstructible un grand secteur mais de maîtriser la volumétrie du bâti, son implantation, sa couleur, la nature des clôtures, et la palette végétale.
- Inclure dans le règlement du document d'urbanisme de la commune des prescriptions architecturales et paysagères détaillées pour maintenir la qualité du bâti faisant partie du site, ou contribuant à la qualité de ses abords.



© IGN scan 25© 2007



Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés

Inventaires ZNIEFF et Natura 2000

(ZNIEFF 1) BOIS DE GARROUSSEL

(NATURA 2000) Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes

Monuments historiques

EGLISE SAINT-ANDRE DE CARABAISSE : MHI 26/8/94